

# שאלות ותשובות

Responsa du Rav Yits'hak Zilberstein Chlita

## Question de la semaine « paracha 'Hayé Sarah »

Cette semaine, le Rav Zilberstein Chlita nous rapporte l'histoire d'un Ben Israël, père de 3 fils et d'une fille. Lorsque ce juif fut décédé, ses enfants ouvrirent la lettre de testament à travers laquelle il était stipulé que tout l'argent et tout les biens matériels du défunt devaient être partagés et distribués équitablement entre les fils et que la fille hériterait, elle seule de tout les bijoux et objets en or.

Parmi tous les ustensiles en or, l'héritière découvrit une montre ordinaire en or, sertie de perle et de diamants précieux dont la valeur était considérable. Les frères annoncèrent que cette montre leur revenait, ou tout au moins les perles et les diamants qui l'accompagnaient argumentant que cette objet n'avait pas le statut d'objet en or du fait que sa valeur essentielle provenait plutôt du sertissage et non de l'or, ce dernier n'étant qu'un « simple » support de perles et de diamants.

A contrario, leur sœur affirma fermement que la montre gardait le statut d'ustensile en or et qu'elle lui revenait donc intégralement.

**Question :** A qui peut bien revenir cette précieuse montre ?

### **Réponse à la question :**

Le Gaon Rabénu Maharcham (Rav Chalom Mordé'hai chvadrom Zal) à tranché ce Dine en s'appuyant sur l'un des épisodes de notre paracha qui raconte au Chapitre 25, verset 22 : « Et l'homme (Eliezer) prit un anneau en or du poids d'un Béka (demi chekel) .... » Hors, il est rapporté dans le Midrach Rabba (paracha 60, Simane 1) qu'une pierre précieuse d'un poids d'un Béka était fixée à l'anneau. En effet, les commentateurs font remarquer que le Midrach se demandait qu'elle pourrait bien être l'importance de l'or dont le poids était d'un Béka (un demi chekel) ?

Cependant, il faut comprendre que c'est la pierre précieuse fixée à l'anneau qui avait le poids d'un béka conférant ainsi au bijou l'essentiel de sa valeur précieuse. Malgré cela, la Thora maintient l'appellation de ce bijou : « un anneau en or ».

Nous pouvons donc déduire de là que c'est bien le support qu'on considère essentiel et c'est par rapport à son nom qu'est nommé le bijou, par conséquent on peut trancher à propos de notre fameuse montre, qu'elle est considérée comme étant un objet en or et qu'elle revient donc à la fille du défunt.